



2026

CATALOGUE DES FORMATIONS

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification QUALIOPi a
été attribuée au titre de la
catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION





*"Personne n'éduque autrui,
personne ne s'éduque seul,
les hommes s'éduquent ensemble
par l'intermédiaire du monde."*

Paulo FREIRE



Fédération de Charité Caritas Alsace

Organisme de formation
5 rue St Léon, 67000 Strasbourg

Directeur Général: **Arnaud FRITSCH**

Directrice des Ressources Humaines: **Caroline BASSET**

Responsable de Formation: **Angèle LEBLOND**
aleblond@federationcaritasalsace.org

Secrétaire de l'Organisme de Formation: **Patricia WITT**
03 88 15 02 60 - pwitt.rso@federationcaritasalsace.org

FORMER, ACCOMPAGNER, FÉDÉRER

Le large consensus qui entoure le contexte toujours plus contraint dans lequel évoluent nos professionnels ne peut rester au stade du constat et demeurer un frein à leur engagement. L'évolution des besoins des publics accompagnés et des pratiques professionnelles doit également pouvoir être accompagnée au plus près des réalités de terrain.

Ainsi, depuis plusieurs années notre Organisme de Formation certifié Qualiopi a développé une réelle expertise dans le champ sanitaire, médico-social et social.

Notre Organisme de Formation suit à présent la nouvelle feuille de route de la Fédération de Charité Caritas Alsace visant un lien facilité entre tous les acteurs, une gestion plus participative et simplifiée, une plus grande ouverture vers la société civile, ainsi qu'une meilleure prise en compte des enjeux de nos métiers.

La formation est ainsi positionnée au cœur de cette démarche: elle doit ouvrir un champ des possibles et participer activement à l'évolution des pratiques professionnelles.

L'année 2026 prolonge les engagements fondamentaux qui sont les nôtres, à savoir la qualité des accompagnements, la bientraitance, l'inclusion, la santé au travail, l'évolution managériale.

Autant d'enjeux essentiels dans un contexte en constante évolution où l'humain demeure au centre de nos pratiques professionnelles.

L'Organisme de Formation est désormais directement porté par notre Direction des Ressources Humaines; il incarne à la fois la continuité des valeurs portées par la Fédération de charité Caritas Alsace et une volonté d'innovation pédagogique, au service de parcours de formation adaptés, réflexifs et porteurs de sens.

Nos ambitions à vos côtés:

- Continuer à mettre l'humain au centre des pratiques professionnelles;
- Favoriser le bien-être au travail, la bienveillance entre pairs, la bientraitance et l'inclusion;
- Consolider vos compétences techniques et relationnelles.

C'est dans une énergie partagée que nos programmes de formations trouvent leur force, leur rythme et leur direction.



Caroline BASSET
Directrice
des Ressources
Humaines



Arnaud FRITSCH
Directeur général

ENSEMBLE, POURSUIVONS UNE DYNAMIQUE CONSTRUCTIVE AU SERVICE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES ENGAGÉES, HUMAINES ET EN ÉVOLUTION

Une démarche centrée sur les participants

La formation repose sur la participation active des professionnels, reconnus comme des acteurs à part entière du développement de leurs compétences. Chaque module s'ancre dans des situations concrètes issues du quotidien, en résonance directe avec les réalités du terrain.

Des contenus de formation conçus comme des leviers dynamiques

Les contenus ne relèvent pas d'une approche académique ou théorique figée. Ils sont travaillés pour soutenir, enrichir, accompagner les trajectoires individuelles, donner du sens à l'expérience vécue et favoriser l'engagement.

Des formateurs associés expérimentés et des contenus adaptables

Nos intervenants disposent de solides expériences professionnelles auprès de publics variés. Notre ambition commune : répondre à vos besoins en concevant des contenus souples, adaptables et évolutifs, en lien direct avec vos réalités quotidiennes. Un recueil des attentes est transmis en amont pour initier une réflexion, et chaque session débute par un échange permettant d'ajuster au mieux les objectifs pédagogiques.

Des objectifs d'amélioration continus et collaboratifs

À l'issue de chaque formation, une fiche de remontée des dysfonctionnements est transmise aux stagiaires afin d'améliorer nos pratiques de façon collaborative et constructive.

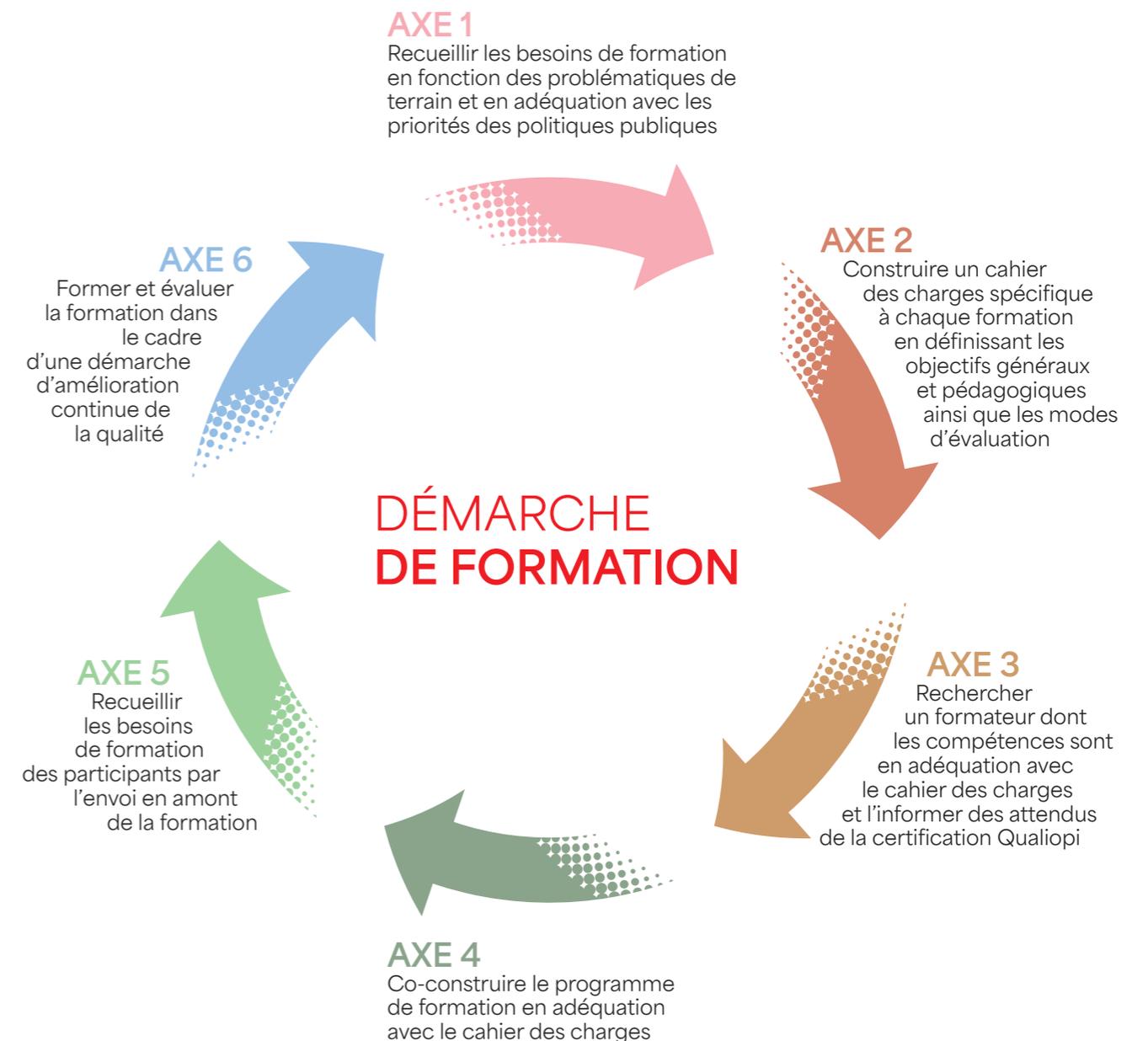
Concevoir ensemble des formations sur mesure

Au-delà de notre offre catalogue, nous co-construisons des parcours de formation personnalisés. En étroite collaboration avec vous, nous élaborons des modules ciblés, flexibles et adaptés à vos contextes et vos besoins professionnels.

Au plaisir de travailler avec vous.



Angèle LEBLOND
Responsable
de formation



CERTIFICATION QUALIOPI

Notre Organisme de Formation a obtenu la certification Qualiopi au titre des actions de formation (article L6313-11 du Code du travail).

Cette reconnaissance officielle atteste de notre engagement envers une pédagogie rigoureuse et des prestations de qualité, en phase avec les attentes des OPCO et les obligations légales en matière de formation.

Engagements

Les 7 engagements de l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace pour la qualité de vie en formation :

1. Un accueil de qualité

Un livret d'accueil est adressé au stagiaire à son arrivée sur le lieu de formation. Un temps d'accueil dédié prévu pour s'accorder sur le déroulé de la formation. Une écoute des attentes et des besoins tout au long du parcours.

2. Un encadrement bienveillant

Une approche personnalisée avec un modèle d'apprentissage et d'accompagnement centré sur les besoins, les attentes, les préférences. Une animation ayant pour but d'optimiser la dynamique de groupe et de créer un climat propice à la progression individuelle.

3. Une formation personnalisée

La formation est organisée afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

Les contenus sont interactifs, pertinents et impliquants, les supports pédagogiques adaptés.

4. Une gestion du temps adaptée

Les programmes de formation sont construits avec les objectifs atteignables sur le temps dédié. Les rythmes d'animation sont variés. Au cours du stage, le formateur veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes les questions ou besoins d'approfondir un point.

5. Des conditions de travail agréables

Des espaces de travail adaptés, confortables et sécurisés.

Si la formation nécessite une tenue particulière, un espace dédié pour se changer et un espace individuel et sécurisé pour entreposer les effets personnels sont prévus.

Des possibilités de restauration nécessaires à une réelle pause journalière sont proposées.

6. Des évaluations régulières

Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations et mi et de fin de stage, l'expression du stagiaire est encouragée, l'organisation et les modalités de la formation font l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

7. Des valeurs humaines

Une attitude civique, bienveillante et respectueuse, une reconnaissance de chacun-e pour un bien-être, alternative à la maltraitance agie comme subie, instaurée comme un cheminement vers un meilleur confort de travail, des procédures de signalement de tout manque.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification QUALIOPI a été attribuée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certificat
Certificate

N° 2021/91229.2

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

FEDERATION DE CHARITE CARITAS D'ALSACE

N° de déclaration d'activité : 42670445267
N° SIREN : 775642044

pour les activités suivantes :
for the following activities:

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

5 RUE SAINT LEON FR - 67000 STRASBOURG

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2024-04-23

Jusqu'au
Until

2027-04-22



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n° 5-0030, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 5-0030, Products and Services Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI F. 1815.4 - 08/2023

Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat



11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor
CERTIFICATION



FORMATIONS

ACCOMPAGNEMENT ET PARENTALITÉ	10
Accompagner les parents en situation d'aide contrainte	11
Accompagner les parents lors du placement judiciaire de leur enfant	12
COMPÉTENCES ET COMMUNICATION	13
Rédiger ses documents en méthode FALC.....	14
Prendre la parole en situation professionnelle.....	15
Tisser du lien par le récit, approche narrative au service de la relation éducative.....	16
Récits de pratiques, regards croisés : entre mémoire vive et pratiques émergentes.....	17
Enrichir sa pratique professionnelle par la pensée systémique.....	18
Le soin en actes : valoriser les gestes professionnels de l'aide-soignante.....	19
Le projet personnalisé en établissement social et médico-social	20
« La juste proximité » dans la relation d'aide et d'accompagnement.....	21
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	22
L'Hygiène et sécurité sanitaire pour la qualité des prises en charge.....	23
Prévention des nuisibles au sein des établissements : analyse des infestations de punaises de lit et plan d'action préventif ..	24
La HACCP dans les établissements sociaux et médico-sociaux	25
MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	26
Management et gestion des conflits	27
Mener les entretiens annuels et professionnels.....	28
RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises	29
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	30
Gestion du stress en milieu professionnel.....	31
Promouvoir la bien-être pour prévenir la maltraitance.....	32
Premiers secours en santé mentale (PSSM).....	33
Intervenir auprès des personnes en situation de conduites addictives.....	34
PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE	36
Compétences psychosociales	
Formation action : développer ses compétences psychosociales pour mieux communiquer et s'insérer professionnellement.....	37
Compétences numériques	
Le numérique pour tous.....	38
Langue et intégration	
Français langue étrangère, Français langue d'intégration Niveau Alpha Chantier d'insertion.....	39
Français langue étrangère, Français langue d'intégration Niveau A1/A2 Chantier d'insertion.....	40
Français langue étrangère, Français langue d'intégration Niveau B1 Chantier d'insertion	41



*"Accompagner, ce n'est pas conduire,
ni diriger, c'est cheminer avec"*

Jacques ARDOINO

ACCOMPAGNEMENT ET PARENTALITÉ



Accompagner les parents en situation d'aide contrainte

Objectifs généraux

Aider les professionnels à créer une alliance avec les parents malgré la contrainte, à comprendre les effets psychosociaux de l'aide imposée et à adopter une posture éthique encourageant leur engagement et le développement de leurs compétences.

- Une compréhension des processus présents dans les situations d'aide contrainte
- Des idées utiles pour favoriser le positionnement de l'intervenant
- L'arbre de décision comme fil rouge à la construction d'une relation de co-expertise
- Présentation et expérimentation de stratégies utiles

Objectifs pédagogiques

- Connaître les spécificités et poser le cadre de l'aide contrainte
- Penser l'intervention en y intégrant l'interaction de tous les acteurs
- Créer une relation/affiliation avec la famille dans un dispositif d'aide contrainte
- Évaluer et soutenir les compétences parentales
- Évaluer la qualité de l'attachement parents-enfants

Programme

- Connaître les spécificités et les enjeux de l'aide contrainte: mandat judiciaire, évaluation, partenariat, secret partagé...
- Enjeux relationnels de l'aide contrainte: définir le cadre, créer et gérer la relation, favoriser l'affiliation avec l'utilisateur, créer un espace d'intervention
- Les capacités parentales de base: la distinction entre incapacité et incompétence parentale, l'observation-évaluation de la qualité du lien d'attachement parents-enfants et de son incidence sur le développement de l'enfant
- La théorie de l'attachement: accompagner et évaluer les capacités de changement au sein de la famille
- Concepts systémiques pour analyser, comprendre et accompagner les dynamiques familiales

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

Accompagner les parents lors du placement judiciaire de leur enfant

Objectifs généraux

Le placement judiciaire d'un enfant est une épreuve émotionnelle et administrative complexe pour les familles. Cette formation vise à doter les professionnels de compétences spécifiques pour mieux soutenir les parents dans ce contexte difficile.

- Sécuriser l'enfant lors du placement
- Respecter les droits parentaux
- Connaître les rôles et missions des différents services et professionnels: juge, référent ASS, éducateur spécialisé Service de Protection de l'Enfance (SPE)...
- Appréhender le parcours de placement entre le signalement et le placement effectif

Objectifs pédagogiques

- Évaluer la qualité de l'attachement parents-enfants
- Développer une vision globale des interactions au sein de la famille (approche systémique)
- Acquérir de nouveaux concepts et techniques d'accompagnement
- Proposer à une approche contextuelle et interactionnelle (systémique)
- Accompagner la séparation

Programme

- Échange entre les participants autour de leur perception/représentation du placement
- Réflexions sur la posture et les résonances: le moi professionnel et le moi personnel
- Les difficultés à penser la séparation parents-enfants
- Les conséquences (cognitives, psychiques, affectives) d'une séparation trop tardive
- Analyser et accompagner les séparations
- Échanges et analyse clinique autour des situations concrètes amenées par les participants

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire



"Comprendre c'est relier"

Edgar MORIN

COMPÉTENCES ET COMMUNICATION



Rédiger des documents en méthode FALC "facile à lire et à comprendre"

Objectifs généraux

Former des professionnels à la méthode FALC pour rendre les documents accessibles à tous, et valoriser une démarche inclusive.

- Participer à l'autonomie de l'utilisateur en rendant son expression écrite accessible
- Identifier les enjeux de l'accès à l'information pour l'utilisateur
- Utiliser une méthodologie pour rédiger et illustrer

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser sur le manque d'accessibilité des contenus
- Identifier l'environnement de rédaction
- Apprendre à sélectionner l'information essentielle
- Rédiger un document en suivant la méthode FALC
- Mettre en page un document

Programme

- Choisir l'information essentielle
- Apprendre à sélectionner les informations pour qu'un document soit court, simple et efficace
- Exercices pratiques et méthodologie
- Comprendre les règles de rédaction
- Les règles de rédaction : syntaxe, vocabulaire, structure, formulation
- Mettre en page un document
- Les techniques visant à rendre un texte simple et agréable à lire
- Mettre en application
- Exercices pratiques

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **3 jours (21h)**
- Dates : **mai** (2 jours) et **octobre** (1 jour)
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 600 € (HT) par stagiaire

Prendre la parole en situation professionnelle

NOUVEAU

Objectifs généraux

Dans le secteur social, savoir s'exprimer clairement et avec confiance est une compétence d'importance. Cette formation est conçue pour les professionnels de terrain et propose une immersion dans l'art de la communication orale grâce à des techniques issues du théâtre.

- Développer sa fluidité et son assurance à l'oral
- Stabiliser sa posture et renforcer sa présence
- Structurer une parole claire et vivante

Objectifs pédagogiques

Grâce à des exercices pratiques, un travail corporel et vocal, vous apprendrez à affirmer votre style, structurer votre discours, et transmettre vos idées avec force et conviction

Programme

Jour 1 - Affirmer sa voix, son corps, sa présence

- Identifier ses appuis naturels à l'oral
- Transformer le trac en énergie positive
- Explorer la respiration, la diction et la projection
- S'entraîner à se présenter et exprimer une idée

Méthodes

Échauffement corps/voix, exercices de théâtre (improvisations), feedbacks individualisés

Jour 2 - Faire vivre son message, capter son auditoire

- Construire un discours structuré et vivant
- Utiliser les ressorts du récit et du langage émotionnel
- Travailler l'espace, le rythme et la mise en tension
- Simuler des situations professionnelles : réunion, témoignage, discours

Méthodes

Exercices en groupe, jeux de rôle, accompagnement individuel, plan de progression personnalisé

Modalités

- Prérequis : **professionnel désireux d'affirmer leur parole, leur posture et leur présence, dans une approche vivante et créative inspirée du théâtre sans prérequis, juste l'envie de s'exprimer pleinement face à un collectif**
- Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates des sessions : **janvier, juin, septembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 500 € (HT) par stagiaire

Tisser du lien par le récit, une approche narrative au service de la relation éducative et du projet personnalisé

NOUVEAU

Objectifs généraux

Cette formation propose aux intervenants sociaux de découvrir l'approche narrative comme outil de transformation et d'émancipation au service des personnes accompagnées. Par le récit, qu'il soit personnel, croisé ou collectif, ils pourront :

- Enrichir la relation éducative et créer de nouveaux liens
- Valoriser les parcours de vie dans une logique de reconnaissance et d'expression
- Co-construire des projets personnalisés
- Réaffirmer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées à travers une posture participative et réflexive

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle du récit dans les dynamiques professionnelles, identitaires, collectives et dans les projets personnalisés
- Expérimenter différentes formes de narration comme outils d'expression, de valorisation et de cohésion
- Intégrer le récit dans ses pratiques quotidiennes pour créer du lien, transmettre des valeurs, mobiliser les équipes et soutenir le sens du projet

Méthodes pédagogiques

Alternance entre théorie, ateliers d'écriture et échanges entre pairs. Cette formation privilégie une approche expérientielle et réflexive, où les participants explorent leurs représentations et expérimentent des outils transférables à leurs pratiques d'accompagnement.

Programme

- Raconter, c'est révéler. En mobilisant les apports théoriques de Michael White, Cynthia Fleury et Paul Ricoeur, le récit devient un levier de transformation. White met en lumière les ressources souvent invisibles, Fleury reconnaît la singularité au-delà de la vulnérabilité, et Ricoeur montre que relier les étapes d'une vie, c'est en dégager du sens. Le récit devient alors élément de reconnaissance, de pouvoir d'agir et de construction de soi
- Atelier d'écriture personnelle guidée
- Techniques narratives accessibles et adaptables au contexte d'intervention
- Usages du récit dans l'accompagnement individuel, la cohésion d'équipe, la médiation éducative et la construction du projet personnalisé
- Création de récits croisés et scénarisés à usage professionnel
- Retours d'expérience et évaluation collective

Modalités

- Prérequis : **être en situation d'accompagnement professionnel**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates des sessions : **mars, septembre, novembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 500 € (HT) par stagiaire

Récits de pratiques, regards croisés : entre mémoire vive et pratiques émergentes

NOUVEAU

Objectifs généraux

Dans les métiers du travail social, les pratiques professionnelles se construisent à la croisée de l'expérience vécue et des évolutions du terrain. Les travailleurs sociaux expérimentés portent une mémoire vive du métier : gestes professionnels, postures relationnelles, savoirs implicites construits au fil des années. Les nouveaux professionnels, quant à eux, arrivent avec des pratiques émergentes, nourries par des formations récentes, des outils numériques et des approches nouvelles.

- Favoriser une transmission réciproque des pratiques professionnelles
- Mettre en récit les savoirs d'expérience et les évolutions actuelles dans le travail social
- Créer un dialogue intergénérationnel structurant et valorisant
- Construire une identité professionnelle partagée et vivante

Objectifs pédagogiques

- Identifier les gestes professionnels marquants dans les récits de terrain
- Interroger les pratiques émergentes et les nouvelles approches
- Construire une représentation partagée du métier de travailleur social
- Produire des supports de transmission opérationnels

Programme

Cette formation encourage le dialogue narratif entre professionnels du social, anciens et nouveaux. À partir de récits de terrain, chacun est invité à partager ses perspectives, questionner ses pratiques et co-construire une culture professionnelle commune, fondée sur la réciprocité.

Modalités

- Prérequis : **travailleurs sociaux expérimentés et nouveaux professionnels, motivés par une démarche de partage, d'échange et de réflexion autour des pratiques professionnelles**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates des sessions : **avril, juin, décembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 500 € (HT) par stagiaire

Enrichir sa pratique professionnelle par la pensée systémique

NOUVEAU

Objectifs généraux

Cette formation propose aux travailleurs sociaux d'enrichir leur pratique professionnelle à l'aide d'outils issus de la pensée systémique, pour une compréhension globale et dynamique des interactions, des contextes et des leviers d'intervention dans les situations d'accompagnement.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les principes de la pensée systémique appliquée au secteur social
- Identifier les dynamiques relationnelles dans les situations d'accompagnement
- Expérimenter une lecture systémique à partir d'études de cas
- Enrichir sa posture professionnelle par une approche globale et contextuelle

Programme

- Apports théoriques: la pensée systémique
- Origines et fondements (Bateson, école de Palo Alto)
- Concepts clés: système, rétroaction, homéostasie, circularité, double contrainte
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas
- Jeux de rôle

Modalités

- Prérequis: **exercer une activité dans le champ du travail social**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates des sessions: **janvier, avril**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

Le soin en actes: valoriser les gestes professionnels de l'aide-soignante

NOUVEAU

Objectifs généraux

Les aides-soignantes réalisent chaque jour des gestes essentiels pour le bien-être des personnes accueillies. Cette formation a pour objectif de renforcer leurs compétences et de les valoriser au sein du collectif de soin:

- Rappel du cadre théorique lié aux pratiques quotidiennes des aides-soignantes
- Rendre visible et valoriser les gestes soignants dans leur dimension éthique et clinique
- Permettre aux participants de valoriser leurs actes professionnels dans un environnement pluridisciplinaire

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondements théoriques du Care
- Analyser les gestes professionnels à partir de référentiels cliniques et éthiques
- Valoriser les actes du quotidien dans le processus de soin
- Renforcer sa posture professionnelle dans une équipe pluridisciplinaire

Programme

- Le care comme cadre du soin, apports théoriques: Tronto, Gilligan
- Étude de cas: gestes du quotidien et enjeux éthiques
- Mise en commun: articulation entre pratique et théorie
- Travaux en sous-groupes: le soin dans une logique institutionnelle
- Cartographie collective des actes professionnels

Modalités

- Public visé: **aides-soignantes en exercice souhaitant renforcer leur posture professionnelle et valoriser leurs pratiques**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates des sessions: **janvier, juin, septembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

Le projet personnalisé en ESMS

Objectifs généraux

Depuis la loi 2002-2, le projet personnalisé en ESMS constitue un levier essentiel pour une prise en charge adaptée aux besoins des usagers. Cette formation accompagne les professionnels dans sa mise en œuvre concrète, en articulant les exigences réglementaires avec les pratiques du quotidien et les valeurs humaines propres au secteur médico-social.

- Favoriser l'appropriation de nouveaux modèles
- Mettre en œuvre et suivre le projet personnalisé
- Élaborer une démarche éthique fondée sur la promotion des droits des personnes

Objectifs pédagogiques

- Connaître la recommandation des bonnes pratiques de la HAS
- Identifier les étapes clés de la co-construction du projet personnalisé
- Être sensibilisé aux enjeux éthiques du projet de vie et du projet personnalisé
- Évaluer le projet personnalisé



Programme

- Analyser les pratiques actuelles en termes de recueil et d'organisation des informations et identifier ses représentations. Clarifier les repères, fondements conceptuels et éthiques du Projet Personnalisé. Intégrer la dimension individuelle dans la prise en charge collective des résidents
- S'approprier le concept de Projet Personnalisé et situer le Projet Personnalisé dans les contextes
- Comprendre l'intérêt du Projet Personnalisé afin de favoriser son élaboration. Identifier et clarifier les objectifs à décliner pour répondre de manière adaptée et personnalisée aux besoins du résident. Identifier et structurer les informations à recueillir pour élaborer le Projet Personnalisé
- Découvrir les outils pour recueillir les informations et évaluer les besoins et attentes du résident. Analyser les informations recueillies pour proposer les objectifs individualisés et déterminer les actions à mener
- Indicateurs d'évaluation

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- Public concerné: **travailleurs sociaux**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **1 jour (7h)**
- Dates: **à définir**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 300 € (HT) par stagiaire

« La juste proximité » dans la relation d'aide et d'accompagnement

NOUVEAU

Objectifs généraux

La relation d'aide repose sur un équilibre entre proximité humaine et distance professionnelle. Cette formation propose une démarche réflexive pour développer une posture centrée sur « la juste proximité ». Les participants seront amenés à questionner leurs pratiques, à affiner leur positionnement et à renforcer leur capacité à établir une relation fondée sur la reconnaissance de la personne comme acteur de son parcours.

- Adopter une posture professionnelle fondée sur l'écoute active, la compréhension empathique et la capacité à articuler explication et prise de recul
- Créer des relations d'aide favorisant l'autonomie des personnes accompagnées
- Développer et maintenir un climat de confiance, basé sur la transparence, la bienveillance et la cohérence
- Mettre en œuvre un accompagnement éthique, respectant les limites professionnelles et la singularité de la personne accompagnée

Objectifs pédagogiques

- Identifier et valoriser ses compétences relationnelles: écoute, reformulation, non-jugement
- Comprendre l'impact de son positionnement transfert et contre transfert
- Savoir ajuster sa posture en fonction du cadre et de la personne accompagnée
- Repérer ses propres zones de vulnérabilité dans la relation, afin de développer une posture stable et ajustée

Programme

- Les compétences relationnelles, de quoi parle-t-on ?
- L'impact de mon positionnement sur la teneur des échanges
- Comment s'adapter aux personnes accompagnées ?
- Conjuguer cadre professionnel et compétences interpersonnelles

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: **février**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

"La sécurité est la condition du soin"



Hygiène et sécurité sanitaire pour la qualité des prises en charge et des accompagnements

Objectifs généraux

Cette formation s'inscrit dans une démarche indispensable pour garantir la qualité des prises en charge et des accompagnements dans les secteurs médico-sociaux.

- Permettre aux agents de service de passer d'une logique d'agent de ménage à une logique professionnelle d'agent de service
- Être en capacité de comprendre l'importance de leur rôle au sein des établissements

Objectifs pédagogiques

- Mesurer le rôle qu'il-elle joue au sein d'un établissement et comprendre les enjeux de sécurité
- Affirmer et définir les fonctions des services généraux
- Appréhender son rôle dans la prévention sanitaire
- Comprendre les protocoles mis en place au sein de leur établissement et avoir la capacité de l'appliquer afin de maintenir l'hygiène de leur établissement

Programme

- Présentation de la fiche de poste de la Fédération (envoyée en amont de la formation)
- Quelles compétences, quelles capacités y sont développées
- Passage d'une logique d'agent de ménage à une logique professionnelle d'agent d'entretien
- La mise en place de protocole: quelle utilité?
- Notions de sécurité et de prévention des infections (définir une infection)



Modalités

- Prérequis: **compréhension et expression en langue française**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates de sessions: **avril, juin, décembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 650 € (HT) par stagiaire

Prévention des nuisibles au sein des établissements: analyse des infestations de punaises de lit et plan d'action préventif

Objectifs généraux

Cette formation vise à comprendre le fonctionnement des punaises de lit et à construire un plan d'action préventif.

- Favoriser la connaissance de l'animal pour mettre en place des protocoles adaptés
- Favoriser un traitement efficace

Objectifs pédagogiques

- Posséder une connaissance de l'animal
- Mesurer les nuisances occasionnées (réelles ou fantasmées)
- Connaître les moyens de prévention
- Connaître les protocoles à mettre en place pour éviter la propagation et favoriser le traitement

Programme

- Présentation de l'insecte, sa biologie, son comportement, son mode de reproduction
- Les nuisances occasionnées par la présence des punaises de lit
- La détection par un chien formé
- La préparation d'un logement avant traitement
- Les protocoles

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **3,5 jours (24,5h)**
- Dates à convenir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 100 € (HT) par stagiaire

HACCP - Règle sanitaire en restauration dans les ESMS

Objectifs généraux

Répondre à la fois aux obligations réglementaires et garantir la sécurité sanitaire des aliments au sein des restaurations collectives.

- Assurer la sécurité en matière d'hygiène alimentaire relative à la méthode HACCP
- Répondre aux obligations du législateur

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la nouvelle approche réglementaire
- Rappel de la méthode et de la réalisation
- Le plan de maîtrise sanitaire en restauration collective
- Les outils favorisant la mise en place et la gestion des dysfonctionnements

Programme

- La réglementation en matière d'hygiène alimentaire appliquée à la restauration collective: contenu du paquet hygiène et ses objectifs, les éléments clefs de la réglementation
- Les obligations qui en découlent pour les professionnels: mise en place de procédures et de modes opératoires, le guide des bonnes pratiques, la mise en place de la traçabilité et de l'alerte
- L'analyse du contenu du plan HACCP et le respect de sa mise en œuvre; analyse des fanges, détermination des points critiques, système de surveillance
- L'analyse du plan de maîtrise sanitaire et le suivi des préconisations: les modes opératoires, le dossier des enregistrements et des preuves, les actions mises en place



Modalités

- Prérequis: **professionnels en charge de veiller à ces obligations**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: **4^e trimestre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

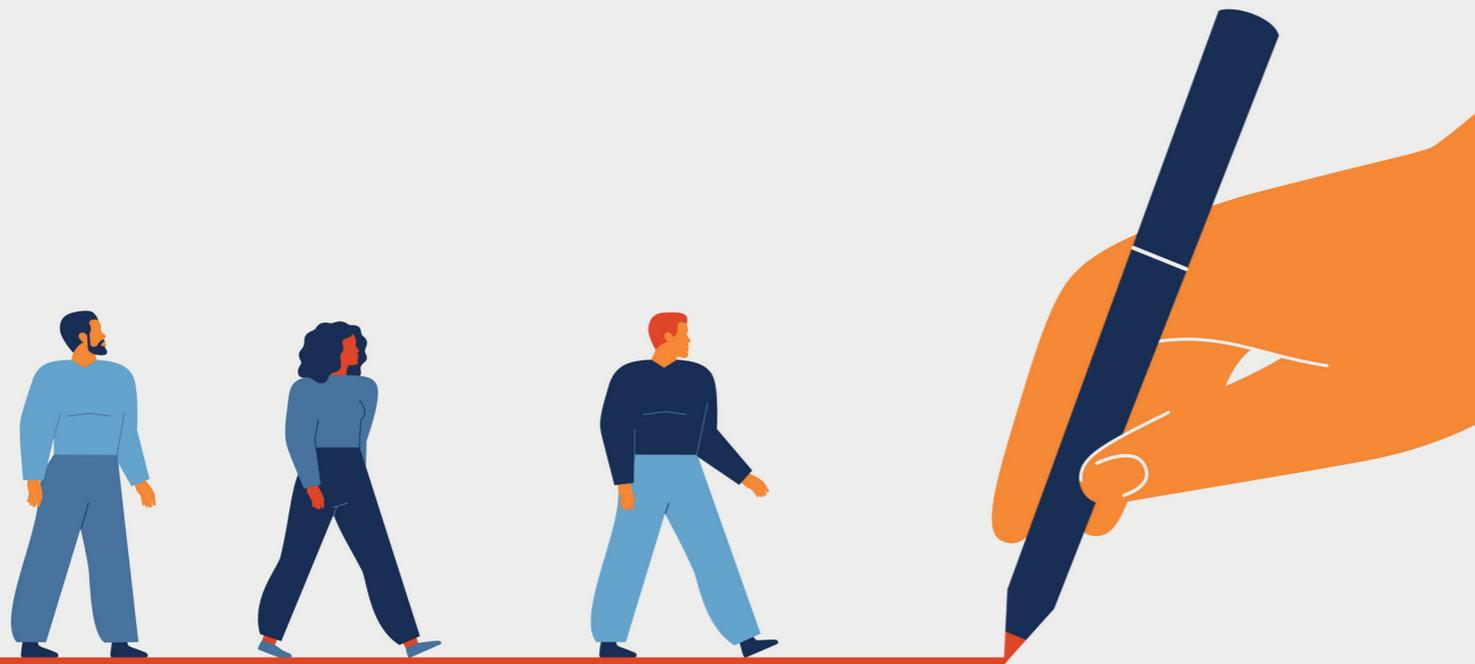
Coût: 500 € (HT) par stagiaire



"Le management est une pratique sociale avant d'être une technique"

Philippe ZARIFIAN

MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



Management et gestion des conflits

Objectifs généraux

Permettre aux managers de faire face aux comportements agressifs et de sortir d'une situation de crise.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de rester ferme et attentif à un comportement agressif
- Gérer une agression physique ou verbale
- Sortir d'une situation de crise
- Calmer et désamorcer les tensions aux agissements d'un tiers
- Identifier les prémices d'un conflit
- Déployer des techniques de maîtrise de comportement et de gestion des émotions

Programme

- Le mécanisme du stress et le mécanisme du conflit
- Accroître sa vigilance en maîtrisant son environnement immédiat
- Diminuer les tensions intérieures et gérer son émotion
- Les techniques de communication et l'écoute active
- Décrypter les prémices ou signes avant-coureurs d'un conflit en observant le comportement de l'autre
- Mise en situation et jeux de rôle

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: **octobre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

Mener les Entretiens Annuels et Professionnels

NOUVEAU

Objectifs généraux

Cette formation vise l'acquisition d'outils et de méthodes qui permettent de se sentir légitime, de savoir agir et réagir de façon positive :

- Maîtriser les caractéristiques et les enjeux des entretiens
- Améliorer ses techniques d'entretien : écoute, questionnement, posture
- Se sentir plus à l'aise dans la conduite des différentes étapes de l'entretien
- Utiliser l'entretien comme un véritable outil de motivation et de développement de compétences

Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation, les participants auront la capacité de :

- Mener des entretiens d'évaluation et professionnels en maîtrisant leurs enjeux
- Connaître les différentes étapes de l'entretien
- Développer une relation managériale
- Savoir exposer les points forts et les axes d'amélioration
- Placer son collaborateur en situation de réussite et de progrès
- Valoriser les compétences et les réussites de l'année

Programme

- Identification et appropriation des objectifs des entretiens
- Donner du sens à l'entretien annuel de progrès et à l'entretien professionnel
- Maîtriser le déroulé des entretiens (la formation utilisera en support les documents de l'entreprise)
- Le professionnalisme du manager
- Mises en situation

Modalités

- Prérequis : **être en situation d'encadrement hiérarchique**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **1 jour (7h)**
- Dates : **à définir**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 550 € (HT) par stagiaire

La RSE « Responsabilité Sociétale des Entreprises »

Objectifs généraux

Face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques croissants, les entreprises sont de plus en plus appelées à adopter une démarche responsable et durable. La Responsabilité Sociétale des Entreprises offre un cadre structurant pour répondre à ces défis. Cette formation permettra aux apprenants de mieux cerner les contours, l'origine, les principes, les outils de la RSE et son intégration stratégique dans l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la genèse de la RSE et du développement durable
- Comprendre le fonctionnement et les bénéfices de la RSE
- Savoir identifier et collaborer avec les parties prenantes
- Connaître les enjeux de durabilité pour les entreprises
- Le rôle du management dans la RSE

Programme

- Définition des concepts et des notions
- Piliers du développement durable
- Les enjeux - savoir s'y préparer
- Manager des équipes

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **1 jour (7h)**
- Dates des sessions : **février, mai, septembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 400 € (HT) par stagiaire



"Être soi-même comme un autre"

Paul RICOEUR

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Gestion du stress en milieu professionnel

Objectifs généraux

Quotidiennement, les professionnels du travail social sont confrontés à des situations génératrices de stress. Cette formation vise à approfondir leurs connaissances sur les mécanismes du stress et à fournir des outils pour y faire face.

- Prendre conscience de ce qui perturbe et encombre au-delà du raisonnable
- Mettre en place des techniques pour gérer efficacement ces tensions mentales et retrouver la sérénité et le bien-être au travail

Objectifs pédagogiques

- Développer ses connaissances sur le stress et les transporter dans le cadre professionnel
- Mettre en application les outils après sur le terrain
- Gérer son stress et celui des personnes accompagnées
- Faire appel à des ressources individuelles et extérieures

Programme

- La compréhension du stress et sa définition
- L'identification des processus corporels et psychologiques liés au stress générés par les situations de travail
- Savoir prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres
- Ressources individuelles et extérieures

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates de sessions: **mai, juin**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

Promouvoir la bientraitance pour prévenir la maltraitance

Objectifs généraux

Bien plus qu'une bonne intention, la bientraitance est une posture éthique, active et quotidienne. Elle place la personne au cœur de l'accompagnement, dans le respect de sa singularité, de son écoute et de sa dignité. Être attentif à la réalité quotidienne des personnes, c'est reconnaître leur valeur, favoriser leur autonomie et créer les conditions nécessaires pour prévenir toute forme de maltraitance, qu'elle soit involontaire ou banalisée.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et repérer les mécanismes de maltraitance
- Adopter des postures professionnelles bientraitantes
- S'approprier les connaissances théoriques, juridiques et réglementaires autour des concepts de maltraitance
- Identifier les différentes formes et sources de maltraitance et repérer les situations à risque
- Comprendre et définir les notions de bientraitance au regard de la RBPP de la HAS
- Situer sa responsabilité dans l'agir et le non-agir

Programme

- Définitions de concepts et de notions
- Enjeux juridiques et conséquences pénales
- S'approprier les outils dans le cadre de l'accompagnement des personnes vulnérables
- Engager une démarche volontaire, individuelle et collective

Modalités

- Prérequis: aucun
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **1 jour (7h)**
- Dates: **mars, mai, octobre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 350 € (HT) par stagiaire

PSSM: premier secours en santé mentale

Objectifs généraux

Aider les participants à approfondir leur compréhension des enjeux liés à la santé mentale, afin de mieux accompagner, dans le cadre de leur pratique professionnelle, les personnes en souffrance psychique.

- Questionner ses représentations concernant la santé mentale
- Entrer en relation avec les personnes éprouvant un problème de santé mentale en crise
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Développer des compétences relationnelles permettant de venir en aide aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale
- Appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Orienter vers des spécialistes

Programme

- Pourquoi la PSSM
- Facteurs de risque et conséquences
- Les premiers secours dans la crise suicidaire, la dépression
- Le plan d'action pour les troubles anxieux
- Premiers secours dans la crise psychotique
- Premiers secours dans la crise liée à des substances

Modalités

- Prérequis: **aucun**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **2 jours (14h)**
- Dates: **1^{er} trimestre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 500 € (HT) par stagiaire

Intervenir auprès des personnes en situation de conduites addictives

Objectifs généraux

Qu'il soit nouvellement embauché dans un service d'addictologie ou en poste dans le champ de la précarité et de l'exclusion sociale, tout professionnel est susceptible d'intervenir auprès de personnes présentant des conduites addictives. Cette formation vise à :

- Comprendre les mécanismes des conduites addictives
- Développer des compétences transférables pour un accompagnement adapté
- Découvrir les approches thérapeutiques et les parcours de soin en addictologie
- Renforcer la posture professionnelle des travailleurs sociaux dans l'accompagnement des personnes concernées

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes des dépendances pour mieux adapter l'accompagnement
- Identifier les niveaux d'usage et choisir les stratégies d'intervention
- Connaître les approches thérapeutiques pour informer et orienter
- Adopter une posture professionnelle adaptée dans l'accueil des personnes en situation de conduite addictive

Programme

- Les représentations individuelles et collectives (définitions, cadre législatif)
- Les connaissances en addictologie (le paradoxe de l'usage, les différents niveaux de consommation avec ou sans produits, les traitements de substitution)
- La prise en charge : identifier les leviers pour prendre en compte la question des vulnérabilités, les relais existants, la mise en place d'une démarche thérapeutique
- L'agressivité et les troubles du comportement liés aux conduites
- Les travailleurs sociaux, acteurs de l'accompagnement éducatif et social, sans être experts en addictologie, entre écoute, non-jugement, médiation et orientation vers les relais spécialisés

Modalités pédagogiques

Les participants peuvent retenir le format qui correspond le mieux à leurs besoins et à leur disponibilité :

- Parcours complet (3 jours, 21h) : une immersion approfondie dans la compréhension des conduites addictives, les cadres d'intervention, et le développement de la posture professionnelle
- Module initial (Jours 1 et 2, 14h) : centré sur l'analyse des comportements addictifs et les principes fondamentaux de l'intervention
- Module d'approfondissement (Jour 3, 7h) : réservé aux personnes ayant suivi le module initial, ce temps est dédié à l'approfondissement de la posture professionnelle

Les points forts de la formation

- Un intervenant coordinateur qui accompagne le parcours formatif afin de garantir la cohérence et le suivi pédagogique
- Une diversité de professionnels spécialisés en addictologie qui interviendront pour vous transmettre une vision à la fois éclairée et plurielle de cette problématique

Modalités

- Prérequis : **personnes désireuses de mieux comprendre les conduites addictives**
- **Accessibilité** aux personnes en situation de handicap
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Sessions de formation

Session 1

- Durée : **3 jours**
- Dates : **2 jours en mars + 1 jour en avril**

Session 2

- Durée : **3 jours**
- Dates : **2 jours en octobre + 1 jour en novembre**

Coût : 850 € (3 jours)

550 € (2 jours)

300 € (1 jour)



"Cela semble impossible
jusqu'à ce qu'on le fasse"

Nelson MANDELA

PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Formation-action: développer ses compétences psychosociales pour mieux communiquer et s'insérer professionnellement

Une expérience d'apprentissage vivante et active, alternant apports théoriques et mise en pratique concrète dans l'environnement professionnel.

NOUVEAU

Objectifs généraux

Inspirée des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), cette formation propose un parcours vivant, participatif et bienveillant pour :

- Renforcer le bien-être mental
- Améliorer la communication
- Favoriser l'insertion dans le monde du travail

Objectifs pédagogiques

- Identifier et valoriser ses ressources personnelles
- Communiquer de façon claire et adaptée en milieu professionnel
- Réguler ses émotions et son stress dans des situations de travail
- Coopérer efficacement et comprendre les dynamiques inhérentes au monde du travail
- Construire une posture professionnelle adaptée aux obligations professionnelles

Programme et méthodologie pédagogique

- Formation-action avec une pédagogie active: on apprend en agissant
- Exploration de chaque compétence psychosociale via:
 - Des situations professionnelles concrètes
 - Des exercices appliqués
 - Des temps réflexifs individuels ou en groupe

Les plus de la formation

- Des activités accessibles et directement transposables en milieu professionnel
- Une création d'un portfolio personnel enrichi à chaque regroupement formatif
- Des temps d'appropriation entre les regroupements pour renforcer l'intégration

- Une expérimentation entre les regroupements
- Un climat de groupe bienveillant qui favorise l'expression et la coopération

Modalités

- Prérequis: **motivation à s'engager dans une démarche participative, échanger avec le groupe et explorer ses ressources personnelles dans un cadre bienveillant et stimulant**
- **Public concerné**: public en parcours d'insertion, accompagné vers l'emploi
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Le parcours est de **18 heures** par participant, réparties en **6 séances de 3 heures**

Chaque participant choisit une seule session parmi les suivantes:

- Session 1: **de février à avril**
- Session 2: **de mai à juillet**
- Session 3: **d'octobre à décembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 400 € (HT) par stagiaire

Le numérique pour tous

NOUVEAU

Objectifs généraux

Permettre à des personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle :

- De se sentir à l'aise avec les outils numériques du quotidien
- De réaliser des démarches administratives en ligne en autonomie
- De valoriser leurs compétences par des badges numériques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants auront la capacité de :

- Utiliser un appareil numérique : smartphone, tablette, ordinateur
- Créer et utiliser une adresse mail pour communiquer et s'inscrire en ligne
- Naviguer sur les sites comme : CAF, Ameli, France Travail, Impots.gouv
- Réaliser des démarches : demande de prestation, prise de RDV, actualisation
- Gérer des fichiers utiles : attestation, justificatifs, CV
- Respecter les principes de sécurité de base : mots de passe, vigilance en ligne

Programme

Une formation basée sur une pédagogie bienveillante qui valorise chaque progrès et qui alterne exercices pratiques et échanges.

- Apprivoiser le numérique
- Découverte des appareils : allumer, naviguer, manipuler
- Créer une adresse e-mail (Gmail ou Outlook)
- Envoyer un mail simple, joindre une photo ou un document
- Repérer un mail suspect ou une arnaque
- Oser faire ses démarches

- Créer un compte sur France Connect / CAF / Ameli / France Travail
- Mise en situation :
 - Des situations professionnelles concrètes
 - Des exercices appliqués
 - Des temps réflexifs individuels ou en groupe
- Organiser ses documents : nommer, ranger, retrouver

Les plus de la formation

Valorisation des compétences par des badges numériques délivrés via une plateforme compatible type Open Badge. Les stagiaires pourront télécharger, imprimer ou partager ces documents avec :

- Un conseiller d'insertion ou de mission locale
- Un employeur potentiel
- Une structure de formation ou d'accompagnement

Modalités

- Prérequis : **aucun**
- Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **2 jours (14h)**
- Dates des sessions : **avril, juin, novembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 400 € (HT) par stagiaire

Français Langue Étrangère (FLE), Français langue d'intégration ALPHA

Objectifs généraux

Cette formation vise à développer ses compétences linguistiques.

- Permettre aux salariés d'acquérir les compétences linguistiques de niveau A2 à l'oral
- Faciliter leur insertion sociale et professionnelle par l'acquisition des compétences linguistiques
- Adapter le travail à l'écrit afin de permettre une progression en termes d'écriture et de connaissances des sons et graphies du français

Objectifs pédagogiques

- Mener une conversation en français de niveau A2 à l'oral
- Écrire des mots simples (nom, prénom, métier, mots usuels de la langue française)
- Appréhender les fonctionnements de la société française au niveau administratif, social, professionnel et culturel adaptés

Programme

- Écrire des mots simples en français après avoir identifié les sons et les graphies, comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes
- Se présenter à quelqu'un, poser des questions, parler de soi et de son univers proche
- Pouvoir échanger sur leur lieu de travail en structurant le discours
- Identifier des éléments et symboles de la vie en France à travers des documents

Modalités

- Prérequis : **toute personne n'ayant pas été scolarisée dans son pays d'origine**
- Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée : **44h (à raison de 2h/semaine) engagement pour 20h minimum**
- Dates : **de janvier à juin** et de **septembre à décembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût : 35 € (TTC) par stagiaire/heure

Français Langue Étrangère (FLE), Français langue d'intégration Niveau A1 A2

Objectifs généraux

Cette formation vise à développer ses compétences linguistiques.

- Permettre aux salariés d'acquérir les compétences linguistiques de niveau A2 B1 à l'oral
- Faciliter leur insertion sociale et professionnelle par l'acquisition des compétences linguistiques
- Faciliter la compétence à l'écrit

Objectifs pédagogiques

- Mener une conversion en français de niveau A1 B1 à l'oral tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel
- Écrire les mots courants en langue française en retravaillant la phonétique
- Favoriser l'apprentissage de la grammaire française par le biais d'exercice et de compréhension de documents professionnels
- Appréhender les fonctionnements de la société française au niveau administratif, social, professionnel et culturel

Programme

- Échange sur des thématiques personnelles et professionnelles par des mises en situation, des jeux de rôle, la compréhension orale de documents sonores
- Exercices de grammaire simple
- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes
- Se présenter à quelqu'un, poser des questions, parler de soi et de son univers proche, de son travail, de ses compétences
- Pouvoir échanger sur leur lieu de travail en structurant le discours

Modalités

- Prérequis: **toute personne n'ayant pas été scolarisée dans son pays d'origine**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- **Durée: 44h (à raison de 2h/semaine) engagement pour 20h minimum**
- Dates: **janvier à juin** et de **septembre à décembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 35 € (TTC) par stagiaire/heure

Français Langue Étrangère (FLE), Français langue d'intégration Niveau B1

Objectifs généraux

Cette formation vise à développer ses compétences linguistiques.

- Permettre aux salariés d'acquérir les compétences linguistiques de niveau A2 B1 à l'oral
- Faciliter leur insertion sociale et professionnelle par l'acquisition des compétences linguistiques
- Faciliter la compétence à l'écrit

Objectifs pédagogiques

- Mener une conversion en français de niveau A1 B1 à l'oral tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel
- Écrire les mots courants en langue française en retravaillant la phonétique
- Favoriser l'apprentissage de la grammaire française par le biais d'exercices et de compréhension de documents professionnels
- Appréhender les fonctionnements de la société française au niveau administratif, social, professionnel et culturel

Programme

- Échange sur des thématiques personnelles et professionnelles par des mises en situation, des jeux de rôle, la compréhension orale de documents sonores
- Exercices de grammaire simple
- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes
- Se présenter à quelqu'un, poser des questions, parler de soi et de son univers proche, de son travail, de ses compétences
- Pouvoir échanger sur leur lieu de travail en structurant le discours
- Identifier des éléments et symboles de la vie en France à travers des documents adaptés

Modalités

- Prérequis: **toute personne n'ayant pas été scolarisée dans son pays d'origine**
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- **Durée: 44h (à raison de 2h/semaine) engagement pour 20h minimum**
- Dates: **janvier à juin** et de **septembre à décembre**
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 35 € (TTC) par stagiaire/heure

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOS FORMATIONS SUR MESURE

Voici quelques pistes pour vous guider

Interculturalité et accompagnement des personnes étrangères

- Accompagner les personnes étrangères: interculturalité et enjeux

Famille, parentalité et proches aidants

- Accompagner la parentalité
- La relation avec les proches aidants et les familles

Précarité et insertion professionnelle

- Accompagner les publics précaires et précarisés
- Encadrant technique d'insertion
- Accompagner vers l'emploi: techniques de recherche d'emploi

Éthique, confidentialité et écrits professionnels

- La démarche éthique en établissement
- Le secret professionnel, confidentialité et partage d'informations dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Les écrits professionnels à destination du juge
- Atelier d'écriture: démystifier son rapport à l'écriture à des fins professionnels

Animation collective et création de lien

- Animer des ateliers à viser éducative
- Construire du lien: la confiance dans le travail social

Qualité et hygiène dans les services

- Démarche RABV en blanchisserie lingerie
- Démarche HACCP dans les unités de vie

Pour toute demande spécifique n'hésitez pas à nous contacter. Un devis personnalisé sera établi, accompagné d'un cahier des charges construit en fonction de vos besoins et des particularités de votre établissement.

Nous nous chargeons ensuite de recruter un formateur compétent pour répondre à vos attentes.

Contact:

Angèle LEBLOND

Responsable de formation
aleblond@federationcaritasalsace.org

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire à une formation:

Patricia WITT: pwitt.rso@federationcaritasalsace.org
03 88 15 02 60

Bulletin d'inscription sur le site:

federation-de-charite.org/notre-organisme-de-formation/

Les modalités de financement vous seront demandées. Nous vous confirmerons rapidement l'inscription et nous vous ferons parvenir:

- ▶ Une convocation
- ▶ Le programme de formation
- ▶ Le livret d'accueil
- ▶ Le règlement de fonctionnement
- ▶ Le recueil des besoins
- ▶ L'autoévaluation

En fin d'action, nous vous ferons parvenir:

- ▶ Une attestation de présence
- ▶ Une attestation d'acquisition des compétences
- ▶ Une facture

Tout au long de nos formations, vous aurez la possibilité de nous transmettre, via une fiche de signalement, toute information susceptible de contribuer à l'amélioration de nos prestations. Nos formations font l'objet d'une évaluation systématique et les résultats sont intégrés dans notre démarche continue d'amélioration de la qualité.

Nous nous réservons le droit d'annuler toute session de formation jusqu'à deux semaines avant sa date prévue, si le nombre d'inscriptions ou les annulations de dernière minute compromettent la constitution d'un groupe offrant une dynamique cohérente et efficace. Les participants concernés, ainsi que les établissements, seront immédiatement informés, et les frais engagés intégralement remboursés.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation:

Nom et prénom:

Fonction:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone: E-mail:

Date et Signature:

Employeur ou Responsable du suivi de l'inscription si prise en charge financière

Nom et prénom:

Fonction:

Établissement ou structure:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone: E-mail:

Adresse de facturation:

Code postal: Ville:

Signature du directeur, date et cachet de l'établissement:

Traitement des données dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire et enregistrées dans un fichier informatisé par les services administratifs de l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace, sont celles strictement nécessaires et ont seules finalités le traitement et à la gestion de la formation. Les données collectées ne sont aucunement communiquées et sont conservées pendant 5 ans afin de répondre aux exigences réglementaires de justification d'activité.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.)

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter M^{me} la déléguée à la protection des données, aux coordonnées suivantes: dpo.poleinsertion@federacioncaritasalsace.org.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

DEMANDE DE FORMATION INTRA ÉTABLISSEMENT

Date de la demande:

Structure concernée:

Responsable de la demande:

Demande (formuler votre demande de formation):

Constat effectué qui conduit à la demande:

Attendus de la formation:

Souhaitez-vous que nous vous rencontrions?

Quel est le public ciblé?

Nombre de personnes à former:

Modalités et contraintes:

Caractériser la démarche attendue du formateur:

Que souhaitez-vous évaluer?

Où aura lieu la formation? La salle est-elle équipée?

La salle est-elle accessible aux personnes en situation de handicap?

Quand devrait avoir lieu la formation?

Formulaire à transmettre à aleblond@federacioncaritasalsace.org



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification QUALIOPi a été attribuée au titre de la catégorie d'action suivante: **ACTIONS DE FORMATION**

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration **42 67 04452 67**

Organisme de formation certifié Qualiopi depuis le **23/04/2021** pour les actions de formation

Les formations peuvent se dérouler sur le site de :
La Résidence Sainte-Odile - 8, rue de l'arc en ciel 67000 Strasbourg

Équipement

Des espaces d'accueil équipés :

- La **salle royale** est équipée (télévision raccordée à internet pour visio et vidéo, tableau blanc grand format et paperboard) et configurée en fonction des besoins de formation.
- La **salle polyvalente** est équipée (vidéo projecteur, paperboard) et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité

Accessible en tram par les arrêts **République** (lignes B, C, E et F) ou **Gallia** (lignes C, E et F).

Parking par relais tram ou **Parking des bateliers**. Une **place PMR** se situe rue de la Courtine

RGPD

Le règlement général sur la protection des données :

les données transmises à la Fédération de Charité Caritas Alsace dans le cadre du fonctionnement de l'organisme de formation seront conservées et seulement utilisées pour votre inscription à une session de formation et l'organisation de celle-ci. Nous nous engageons à les conserver pour un usage interne et à ne jamais les diffuser à des partenaires. Ces données seront conservées dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, permettant la rectification ou la suppression de ces données, en vous adressant à la déléguée de la protection des données : **dpo.poleinsertion@federationcaritasalsace.org**

Un centre de ressources

Des **ressources pédagogiques** sont disponibles en consultation sur place pendant toute la durée de la formation.

Référence handicap

En cas de besoin, vous pouvez contacter la référente handicap de l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace, M^{me} Angèle Leblond, à l'adresse suivante : **aleblond@federationcaritasalsace.org**

Restauration

Le restaurant solidaire **Les 7 Pains**, situé au cœur de la Résidence Sainte Odile, vous ouvre ses portes pour le déjeuner, du lundi au vendredi. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, il vous propose une cuisine traditionnelle et des créations thématiques.

Les **titres-restaurant** sont acceptés pour le paiement.

Située au cœur de Strasbourg, la Résidence Sainte Odile bénéficie d'un emplacement privilégié, entourée de nombreux restaurants qui seront également ravis de vous accueillir.

Pour les actions organisées sur un autre site, les restaurants les plus proches vous seront indiqués dans les documents joints à votre convocation.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES

PRÉAMBULE

L'Organisme de Formation de la Fédération Caritas Alsace est un organisme de formation professionnelle domicilié à Strasbourg. L'organisme est déclaré sous le numéro d'activité 42 67 04452 67 à la DIRECCTE du Bas-Rhin. Le présent règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants des différents stages organisés par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

CHAMP D'APPLICATION

Article 2 - Personnes concernées

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace et ce, pour la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'observation de ce dernier.

Article 3 - Lieu de la formation

La formation aura lieu dans les locaux de la Résidence Sainte Odile soit au 8 rue de l'Arc-en-ciel - 67000 Strasbourg ou sur un autre établissement relevant de la Fédération de Charité Caritas Alsace. Les dispositions du présent règlement sont donc applicables non seulement au sein des locaux de la Résidence Sainte Odile, mais également dans tout local ou espace où se déroule une formation encadrée par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 4 - Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner sur le lieu de formation en état d'ivresse et d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 - Interdiction de fumer et vapoter

En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif, il est interdit de fumer et de vapoter dans les locaux de formation. Il est demandé aux stagiaires de respecter les lieux de formation en utilisant les poubelles et cendriers.

Article 7 - Lieux de restauration

L'accès aux lieux de restauration n'est autorisé que pendant les heures fixées pour les repas. Il est interdit sauf autorisation spéciale donnée par le responsable de l'organisme de formation, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les stages. En raison de la situation sanitaire, les salles de formation peuvent faire usage de salle de restauration, si les lieux de restauration sont fermés.

Article 8 - Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage et par un salarié de l'établissement. Les consignes, en vigueur dans l'établissement, à observer en cas de péril et spécialement d'incendie, doivent être scrupuleusement respectées.

Article 9 - Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation. Conformément à l'article R.6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la Caisse de Sécurité Sociale.

DISCIPLINE

Article 10 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 11 - Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. L'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service.

Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace aux horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avertir le secrétariat au 03 88 15 02 60. En raison d'une situation sanitaire dégradée, les formations peuvent être faites par le biais de la visioconférence. Les stagiaires sont informés et les codes leur sont communiqués. Il est impératif de se connecter 15 minutes avant le lancement de la formation pour que celle-ci démarre à l'heure indiquée sur la convocation. Par ailleurs une fiche de présence doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi-journée (matin et après-midi). En cas d'absence, si le financeur est l'employeur, il est prévenu dans les meilleurs délais.

Article 12 - Accès aux locaux de l'organisme

Les stagiaires ont accès à l'établissement exclusivement pour suivre le stage auquel ils sont inscrits. Ils ne peuvent y entrer ou y demeurer à d'autres fins, sauf autorisation de la direction. Il leur est interdit d'être accompagnés de personnes non inscrites au stage qu'ils suivent (membres de la famille, amis...), d'introduire un animal dans l'établissement, même de très petite taille, de causer du désordre et, d'une manière générale, de faire obstacle au bon déroulement du stage.

Article 13 - Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelle, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 - Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 15 - Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 16 - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toutes natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 17 - Sanctions et procédures disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction ou d'une procédure disciplinaire régies par les articles R 6352-3 à R 6532-8 du Code du Travail reproduits ci-dessous :

Article R6352-3 : Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Article R6352-4 : Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Article R6352-5 : Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit : 1° Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressée contre décharge ; 2° Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage. La convocation mentionnée au 1° fait état de cette faculté ; 3° Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article R6352-6 : La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée ou remise contre récépissé.

Article R6352-7 : Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R. 6352-4 et, éventuellement, aux articles R. 6352-5 et R. 6352-6, ait été observée.

Article R6352-8 : Le directeur de l'organisme de formation informe de la sanction prise : 1° L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation de l'entreprise 2° L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation ; 3° L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire.

Article 18 - Publicité

Le présent règlement est affiché dans les halls du centre et sur le site Internet de l'organisme de formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

pour une formation professionnelle continue dispensée par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace

Désignation

La Fédération de Charité Caritas Alsace gère un organisme de formation professionnelle, situé 5 rue St Léon à Strasbourg, et sous le numéro d'enregistrement d'activité: **42 67 04452 67**. Cet organisme met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises, en Alsace et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'organisme de formation de la Fédération Caritas Alsace implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'organisme de formation Caritas Alsace s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Pour chaque formation, une attestation de présence et de fin de formation est fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués hors taxe + 20 % à considérer. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Fédération de Charité Caritas Alsace.

Prise en charge

Les inscriptions en formation peuvent être souscrites par un établissement dans le cadre du développement des compétences de ses salariés, ou à titre de particulier. Dans ce dernier cas, si le client bénéficie d'un financement par un opérateur de compétences (OPCO) il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Condition de report et annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse suivante:

pwitt.rso@federationcaritasalsace.org

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50 % du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, la totalité de la formation reste due. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. En cas d'exécution de ses obligations pour donner suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge opportun, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont donc fournis qu'à titre indicatif. Le référent handicap à disposition doit être saisi 10 jours avant le début de la formation pour tout aménagement nécessaire. Ces aménagements seront définis et formalisés dans le cadre d'un échange pour préciser les besoins spécifiques.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace sont utiles pour le traitement de l'inscription. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Les données sont conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018, le client peut adresser toute demande de renseignement sur le traitement des données au délégué à la protection des données.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'organisme de formation de la Fédération de Charité Caritas Alsace et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal judiciaire de Strasbourg.

NOS RÉSULTATS

Déjà 14 années à vos côtés! Ensemble, nous avons bâti une expertise solide depuis notre déclaration d'organisme de formation obtenue le 11 janvier 2011. Merci pour votre confiance et votre engagement tout au long de cette aventure qui se poursuit.

Des formations diversifiées pour tous les publics

- Français langue étrangère
- Français langue étrangère spécialisation technique d'entretien des locaux
- Français langue étrangère spécialisation métiers du bâtiment
- Remise à niveau en mathématiques - consolidation des savoirs de base
- Accompagner les personnes en situation d'addiction - formation management
- Formation en gérontologie
- Prévention de la maltraitance
- Communiquer efficacement avec des personnes non francophones - s'approprier les démarches liées au parcours des étrangers
- Communiquer (relation clientèle, non violente) - techniques de recherche d'emploi
- Préparation au concours de rédacteur territorial - apprentissage et perfectionnement en anglais Encadrant-e technique (formation qualifiante)
- Analyser une pratique professionnelle
- Les écrits professionnels dans les métiers du social - l'école des cadres
- Les premiers secours en santé mentale - le projet personnalisé
- La formation des accueillants familiaux... (tous nos résultats sur le site internet de la Fédération de Charité Caritas Alsace)

Ils nous ont fait confiance

- **Les structures d'insertion par l'activité économique:** Vétis, Allojob, Emi Inter, Logiservices, restaurant social Mosaïque, Les jardins de la Montagne verte, restaurant social l'île aux Epis, Rénov'action, Ferme Saint-André, Les 7 pains, Carijou
- **Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux:** CHRS Entraide Le Relais, CHRS Horizon Amitié, CADA AFND, FJT AFND, ADOMA, CHRS antenne, Pôle enfance ARSEA, association Sans Abris
- Frontières (ASF), Rénov'action (ACI), Ferme Saint-André (ACI et entreprise d'insertion), les 7 pains (ACI), Carijou (ACI), Les 7 pains (ACI), Pôle insertion (CHRS, Les Capucins, FJT, jeunes majeurs), association Caroline Binder, ITEP Les Tilleuls, ITEP La Forge, Foyer de l'adolescent, Accueil 30, SMRA de Marienbronn, IME Cottolengo, EHPAD Saint-François, EHPAD Caritas, MÉCS Le Chalet, SEI du Ried, Foyer maternel Sainte-Madeleine, SESSAD Piémont des Vosges, EHPAD Saint-Léon



FÉDÉRATION DE CHARITÉ CARITAS ALSACE

5 rue Saint-Léon - 67082 Strasbourg Cedex - Tél: 03 88 22 76 59
secretariat.siege@federationcaritasalsace.org - federation-de-charite.org